



# Transition d'une relation SnapMirror

## ONTAP 7-Mode Transition

NetApp  
February 20, 2023

This PDF was generated from [https://docs.netapp.com/fr-fr/ontap-7mode-transition/copy-free/task\\_transitioning\\_primary\\_and\\_secondary\\_systems\\_of\\_a\\_snapmirror\\_relationship\\_in\\_staggered\\_way.html](https://docs.netapp.com/fr-fr/ontap-7mode-transition/copy-free/task_transitioning_primary_and_secondary_systems_of_a_snapmirror_relationship_in_staggered_way.html) on February 20, 2023. Always check docs.netapp.com for the latest.

# Table des matières

- Transition d'une relation SnapMirror ..... 1
  - La transition des paires HA dans une relation SnapMirror dans une configuration échelonnée ..... 1
  - Transition simultanée des systèmes primaires et secondaires dans une relation SnapMirror ..... 3

# Transition d'une relation SnapMirror

Il est possible de passer d'abord une paire haute disponibilité secondaire, de configurer une relation SnapMirror échelonnée entre les volumes primaires 7-mode et les volumes secondaires clustered Data ONTAP, puis de faire évoluer la paire haute disponibilité principale plus tard. Dans certains cas, vous devez effectuer une transition en parallèle des paires haute disponibilité secondaires et primaires d'une relation SnapMirror 7-mode.

Si tous les volumes primaires appartiennent à une paire HA et que tous les volumes secondaires appartiennent à l'autre paire HA, vous pouvez effectuer une transition à l'aide de la méthode échelonnée.

Si l'une des paires HA a une combinaison de volumes primaires et secondaires, vous devez effectuer une transition à l'aide de la méthode parallèle.

Après avoir effectué la transition des paires haute disponibilité primaires et secondaires, vous devez configurer manuellement la relation de volume SnapMirror dans clustered Data ONTAP après la transition. Pour une resynchronisation réussie, au moins une copie Snapshot commune, créée dans la Data ONTAP 8.1 ou version ultérieure, doit exister entre les volumes primaire et secondaire de la relation SnapMirror.

## Informations connexes

["Gestion du cluster via System Manager"](#)

## La transition des paires HA dans une relation SnapMirror dans une configuration échelonnée

Vous pouvez tout d'abord effectuer la transition d'une paire haute disponibilité secondaire, configurer une relation SnapMirror échelonnée entre les volumes primaires 7-mode et les volumes secondaires ONTAP, puis faire évoluer la paire haute disponibilité principale plus tard.

Vous devez avoir préparé les clusters source et destination pour la transition des relations SnapMirror.

[Préparation du cluster pour la transition de relations SnapMirror volume](#)

### Étapes

1. Effectuez une transition sans copie de la paire HA à partir de l'outil 7-mode transition Tool qui contient les volumes secondaires des relations SnapMirror volume 7-mode.

Avant de passer à la paire 7-mode HA qui contient les volumes secondaires, aucune intervention manuelle n'est requise pour les relations SnapMirror 7-mode. Les volumes secondaires 7-mode sont donc transférés en tant que volumes en lecture seule vers ONTAP.

[Transition d'agrégats 7-mode sans copie](#)

2. Lors de la phase de test de prévalidation de la paire haute disponibilité secondaire, créez une relation de reprise après incident entre le volume primaire 7-mode et le volume secondaire ONTAP :
  - a. Dans le cluster de destination secondaire, utilisez le `vserver peer transition create` Commande permettant de créer une relation de SVM peer-to-peer entre le volume primaire 7-mode et le volume secondaire ONTAP.

- b. Utilisez le `job schedule cron create` Commande permettant de créer un job planning correspondant à la planification configurée pour la relation SnapMirror 7-mode.
- c. Utilisez le `snapmirror create` Commande permettant de créer une relation SnapMirror de type TDP entre le volume primaire 7-mode et le volume secondaire ONTAP.
- d. Utilisez le `snapmirror resync` Commande permettant de resynchroniser le volume secondaire ONTAP.

Pour effectuer une resynchronisation réussie, une copie Snapshot 7-mode courante doit exister entre le volume primaire 7-mode et le volume secondaire ONTAP.

3. Réalisez les tests requis des agrégats et volumes transférés.
4. À partir de 7-mode transition Tool, engagez la transition du projet pour la paire haute disponibilité secondaire.

#### Validation du projet de transition sans copie

5. Effectuez une transition sans copie de la paire haute disponibilité qui contient les volumes primaires des relations SnapMirror volume 7-mode.

#### Transition d'agrégats 7-mode sans copie

6. Lors de la phase de test de prévalidation de la paire haute disponibilité principale, créez une relation SnapMirror entre les volumes secondaires et primaires ayant fait l'objet d'une transition.
  - a. Depuis le cluster de destination, créez une relation entre les SVM intercluster qui contiennent les volumes primaires et secondaires ayant été transférés.

#### "Administration du système"

- b. Utilisez le `snapmirror delete` Commande permettant de supprimer la relation SnapMirror DP entre le volume primaire 7-mode et le volume secondaire ONTAP créé à l'étape [#SUBSTEP\\_D528769DF8EC49058D1958565914CF47](#).
- c. Supprimez la planification de tâche cron créée à l'étape [SOUS-ÉTAPE\\_EB470706425C45759EAAE8F0A87BA547](#):  
**job schedule cron delete**
- d. Créez une relation SnapMirror volume entre les volumes primaires et secondaires ayant fait l'objet d'une transition.

#### "Préparation rapide de la reprise après sinistre en volume"

- e. Sur le volume de destination, faire une resynchronisation du volume source et du volume de destination de la relation SnapMirror :  
**snapmirror resync**



Au moins une copie Snapshot commune doit exister entre les volumes source et de destination.

**Dépannage:** la resynchronisation SnapMirror échoue si la copie Snapshot commune a été créée dans une version de Data ONTAP antérieure à 8.1. Vous pouvez utiliser le `-fs-version` paramètre avec le `volume snapshot show` Commande au niveau de privilège avancé pour afficher la version dans laquelle la copie Snapshot est créée. Si ce problème se produit, interrompre la relation SnapMirror puis effectuer la resynchronisation.

- a. Surveiller l'état des transferts de données SnapMirror :

**snapmirror show**



Vous ne devez pas effectuer d'opération, par exemple le déplacement de volume ou l'arrêt de SnapMirror, sur les volumes source et de destination jusqu'à ce que la resynchronisation soit terminée. Assurez-vous que la resynchronisation ne s'interrompt pas et s'effectue correctement ; sinon, les volumes peuvent passer à un état incohérent.

7. Engager la transition du projet principal.

[Validation du projet de transition sans copie](#)

### Informations connexes

["La transition des données 7-mode avec SnapMirror"](#)

["Commandes ONTAP 9"](#)

## Transition simultanée des systèmes primaires et secondaires dans une relation SnapMirror

Vous pouvez effectuer la transition des paires HA principale et secondaire qui contiennent les volumes d'une relation SnapMirror 7-mode en parallèle. Vous devez ensuite configurer manuellement la relation de volume SnapMirror dans clustered Data ONTAP après la transition. La relation SnapMirror est conservée après la transition sans nécessiter de redéfinition de la base.

Vous devez avoir préparé les clusters source et destination pour la transition des relations SnapMirror.

[Préparation du cluster pour la transition de relations SnapMirror volume](#)

Vous devez effectuer la transition des paires haute disponibilité secondaires et primaires dans la même fenêtre de mise en service.

### Étapes

1. Effectuez une transition sans copie des deux paires haute disponibilité qui contiennent les volumes primaires et secondaires de la relation SnapMirror volume 7-mode à partir de l'outil 7-mode.

Avant de passer à la paire 7-mode HA qui contient les volumes secondaires, aucune intervention manuelle n'est requise pour les relations SnapMirror 7-mode. Les volumes secondaires 7-mode sont donc transférés en tant que volumes en lecture seule vers ONTAP.

[Transition d'agrégats 7-mode sans copie](#)

2. Créer une relation SVM intercluster entre les SVM contenant les volumes primaires et secondaires ayant fait l'objet d'une transition

["Administration du système"](#)

3. Créez une relation SnapMirror volume entre les volumes primaires et secondaires ayant fait l'objet d'une transition.

## "Préparation rapide de la reprise après sinistre en volume"

4. Sur le volume de destination, faire une resynchronisation du volume source et du volume de destination de la relation SnapMirror :

### **snapmirror resync**



Au moins une copie Snapshot commune doit exister entre les volumes source et de destination.

**Dépannage:** la resynchronisation SnapMirror échoue si la copie Snapshot commune a été créée dans une version de Data ONTAP antérieure à 8.1. Vous pouvez utiliser le `-fs-version` paramètre avec le `volume snapshot show` Commande au niveau de privilège avancé pour afficher la version dans laquelle la copie Snapshot a été créée. Si vous rencontrez ce problème, interrompre la relation SnapMirror et effectuer la resynchronisation.

5. Surveiller l'état des transferts de données SnapMirror :

### **snapmirror show**



Vous ne devez pas effectuer d'opération, par exemple le déplacement de volume ou l'arrêt de SnapMirror, sur les volumes source et de destination jusqu'à ce que la resynchronisation soit terminée. Assurez-vous que la resynchronisation ne s'interrompt pas et s'effectue correctement ; sinon, les volumes peuvent passer à un état incohérent.

6. Engager la transition du projet secondaire, suivi du projet principal.

### [Validation du projet de transition sans copie](#)

#### **Informations connexes**

["Commandes ONTAP 9"](#)

["System Manager"](#)

## Informations sur le copyright

Copyright © 2023 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

## Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.